

Ministère de la Transition écologique et solidaire  
Agence française pour la biodiversité (AFB)

**Stage à compter de mars 2019**

<b>Intitulé :</b>	Agent stagiaire chargé de l'amélioration des connaissances des ouvrages hydrauliques et du potentiel d'accueil piscicole en zones humides lagunaires.
<b>Affectation :</b>	Direction de la Recherche, de l'Expertise, du développement et des Compétences (DREC)
<b>Résidence administrative :</b>	Pérols (34)
<b>Partenariat :</b>	Institut de recherche de la Tour du Valat, le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN LR) et l'Office de l'environnement de la Corse.

**Description du stage**

**Contexte :**

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 Directions métiers, d'une Direction de la communication et d'un Secrétariat général.

Le plan national de gestion de l'anguille, approuvé par la Commission européenne en février 2010, s'attaque aux diverses causes du déclin de l'anguille en Europe : circulation entravée du fait de nombreux aménagements en travers de cours d'eau et dans les marais, dégradation des habitats, pollution des eaux et des sédiments, pêche et braconnage.

D'une manière plus générale, la transparence des ouvrages à la mer et une meilleure gestion hydraulique des marais littoraux et des lagunes méditerranéennes sont des leviers importants pour la préservation des populations piscicoles qu'elles soient dulcicoles, amphihalines ou marines. L'étude et la connaissance du fonctionnement de ces territoires doivent faire l'objet d'une attention particulière, pour accompagner la mise en œuvre :

- du plan national de gestion de l'anguille,
- de l'action 49 et 9 du plan national d'actions en faveur des zones humides (PNAZH 2014-2018) : « Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne » et « Bancariser les inventaires de zones humides et marais ».

Afin de parvenir à cette mise en œuvre à l'échelle des zones humides littorales méditerranéennes, l'Agence Française pour la Biodiversité propose ce stage appuyé techniquement par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes. Les objectifs seront les suivants :

1/ Recenser des ouvrages hydrauliques en zones humides lagunaires dans le Référentiel des Obstacles à l'Écoulement (ROE) et les qualifier au travers des critères standardisés et de l'indice de continuité écologique (ICE). Cela permettra également de définir les unités hydrauliques cohérentes (UHC) utiles pour la gestion hydraulique des marais. Pour cela, le/la

stagiaire sera en lien avec les gestionnaires des milieux lagunaires et des autres acteurs ayant la maîtrise de ces ouvrages. Les sites lagunaires à traiter en priorité dans le stage seront choisis selon les besoins identifiés dans le Plan national de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI).

2/ Recenser des initiatives de recherche-action engagées ou en projet pour améliorer le potentiel d'accueil des poissons migrateurs en lagunes. Il s'agira d'identifier les références bibliographiques et les projets en cours sur ce sujet. Ces éléments contribueront à une base de données partagée avec le forum des marais atlantiques (porteur de l'action 49 du PNAZH sur les 2 façades littorales) et d'autres structures travaillant sur les milieux lagunaires telles que le Cépralmar et l'association Migrateurs Rhône Méditerranée (MRM).

### **Mission ou activités principales :**

#### **- Contribuer à l'intégration des ouvrages hydrauliques des zones humides lagunaires dans la base de données GEOBS et à la définition des unités hydrauliques cohérentes.**

Il s'agit de :

- Recenser le nombre d'ouvrages non intégrés au ROE à l'appui des documents et ressources fournies par les gestionnaires de milieux lagunaires ;
- Se rendre sur les sites lagunaires pour qualifier certains ouvrages en terme ICE ;
- Intégrer les caractéristiques des ouvrages hydrauliques dans la base de données standardisées Géobs ;
- Collecter les cartographies des UHC en marais.

#### **- Contribuer à la remontée de données bibliographiques sur les études et projets en cours portés en lagunes sur les poissons migrateurs,**

- en s'appuyant sur les ressources documentaires et bibliographiques existantes (sites web et bases de données bibliographiques, du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et des acteurs de la gestion des zones humides littorales méditerranéennes).
- en transmettant les connaissances recensées auprès des partenaires du projet et plus largement des acteurs de ces milieux : Pôle-relais Marais Atlantiques, Manche et Mer du Nord, AFB, DREAL Rhône-Alpes, Agence de l'eau RMC, association Migrateurs Rhône Méditerranée, Cépralmar, gestionnaires des lagunes et chercheurs.

#### **- Hiérarchiser les actions de connaissance et de gestion à mener sur la problématique de la continuité écologique en lagunes** par l'analyse croisée des données relatives aux ouvrages et des projets en cours, en vue de prioriser les moyens d'expertise et d'action.

## **Compétences et qualités requises**

### **Diplômes – Formation - Expérience**

- Bac+2, filière technique de la gestion des milieux aquatiques (GEMEAU), des espaces naturels et de la faune sauvage (BTS GPN).
- Le stagiaire sera formé durant le stage à l'utilisation de l'outil national Geobs, et le cas échéant aux protocoles et méthodes nécessaires à la bonne réalisation de sa mission.

### **Autres**

- Le permis de conduire et un véhicule est requis. Des déplacements sont à prévoir dans l'Aude, l'Hérault et les Bouches du Rhône.

## **Lieu et unité fonctionnelle**

Le/la stagiaire sera accueilli à l'AFB :  
Immeuble Tabella,  
125 Impasse Adam Smith,  
34470 Pérols (proche de Montpellier).

- Il réalisera son stage sous l'autorité de l'AFB et la tutelle du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (CEN LR) qui assurera son encadrement pédagogique sur site durant le stage avec l'appui de la direction régionale Occitanie et la direction interrégionale PACA-Corse de l'AFB ;
- Il sera amené à collaborer avec l'ensemble des gestionnaires de lagunes et marais de la façade méditerranéenne ;
- L'ensemble des frais de restauration sur site de Pérols, seront pris en charge par l'AFB ;

- Le site ne possède pas d'hébergement, le/la stagiaire devra prendre ses dispositions pour se loger.

## Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) à l'attention des maîtres de stage :

- par courriel à [pierre.caessteker@afbiodiversite.fr](mailto:pierre.caessteker@afbiodiversite.fr)

- par courrier à :

Pierre Caessteker  
Chargé de mission milieux humides  
Agence française pour la biodiversité,  
5, square Félix Nadar,  
94300 Vincennes.

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 février 2019**